

CONFÉRENCES DES ÉDITIONS DU CRIDON

57^e CYCLE (EN PRÉSENTIEL et EN DISTANCIEL)



CRIDON FORMATION

CONFÉRENCE N°1 - Mercredi 19 mars 2025-MAISON DE LA CHIMIE

Les régularisations en copropriété

Il est assez fréquent que le notaire ait connaissance, par exemple à l'occasion d'une vente, de l'existence de travaux réalisés par un copropriétaire sans autorisation préalable de l'assemblée générale.

Selon la nature et l'ancienneté des travaux, plusieurs options s'offrent alors au copropriétaire.

Au titre de son devoir de conseil, il appartient au notaire de proposer des solutions permettant de garantir la sécurité et l'efficacité juridique de son acte.

La conférence abordera les différentes possibilités susceptibles de conduire à la régularisation des travaux (autorisation a posteriori, cession de parties communes, prescription acquisitive...) ainsi que les précautions à prendre par le praticien.



Jean-Marc ROUX, docteur en droit, est maître de conférences à l'Université d'Aix-Marseille. Directeur scientifique des éditions EDILAIX, il est co-auteur du *Code de la copropriété* chez LexisNexis 2025 et de l'ouvrage *La copropriété*, Dalloz Action 2021 avec P. Capoulade, D. Tomasin et F. Bayard-Jammes. Il est également l'auteur de l'ouvrage *Les charges de copropriété*, paru aux éditions Edilaix en 2021.

La pratique notariale du financement et du refinancement immobilier

La conférence sera l'occasion de revenir sur plusieurs grandes questions que soulève la pratique notariale du financement et du refinancement immobilier, notamment :

- l'inscription de l'hypothèque légale de prêteur de deniers au bénéfice d'une banque étrangère ;
- le formalisme applicable à la renégociation/prorogation du crédit ;
- l'actualité relative à la délivrance et au transfert des copies exécutoires ;
- les forces et faiblesses de la fiducie-sûreté en tant qu'alternative à l'hypothèque ;
- la pratique de la syndication bancaire et l'agent des sûretés ;
- premier bilan de l'application du nouvel article 2390 du Code civil relatif à la transmission de l'hypothèque au créancier subrogé ;
- et toute l'actualité des sûretés réelles immobilières.



Charles GIJBERS est professeur agrégé à l'Université Panthéon-Assas (Paris 2), directeur du Centre d'Études et de Recherche sur la Construction et le Logement (CERCOL) et du Centre de Formation permanente (CFP). Auteur d'une thèse et de nombreuses publications, notamment dans le domaine des sûretés et du droit immobilier, il collabore régulièrement avec le CRIDON de PARIS.

Spécificité et diversité des clauses des donations et donations-partages : maîtrise et enjeux

- Clause de retour ;
- Clause d'inaliénabilité et d'insaisissabilité ;
- Clause de rapport (forfaitaire, figé, en cas de renonciation à succession du donataire...) ;
- Clause d'imputation (sur la succession du prémourant ou du survivant des donateurs) ;
- Clause de préciput ;
- Clause de réserve et de réversion d'usufruit ou de droit d'usage et d'habitation ;
- Clause graduelle et résiduelle ;
- Clause pénale ;
- Clause d'exclusion ou d'entrée en communauté ;
- Clause d'exclusion de l'administration légale du bien donné au mineur ;
- Clause révocatoire (en cas d'inexécution des charges, en cas de survivance d'enfant...) ;
- Clause de subrogation ; etc.



François SAUVAGE est professeur à l'Université Paris-Saclay. Il intervient régulièrement dans des séminaires et formations pour le CRIDON de PARIS. Auteur de nombreux articles et ouvrages, il est spécialiste du droit patrimonial de la famille.

CONFÉRENCE N°4 – Mercredi 25 juin 2025-AUTOMOBILE CLUB

Destination administrative de l'immeuble, usage et loi Le Meur : face à l'imbroglie juridique, les nouvelles règles à connaître.

Dans le « *grand bazar* » de la destination et de l'usage de l'immeuble, comment s'y retrouver quand les pouvoirs publics cèdent à l'impérieuse nécessité de réguler le meublé de tourisme ?

Lors de cette conférence, il sera question de rappeler les fondamentaux et de donner les repères nécessaires aux notaires en présentant les nouvelles règles et pratiques en la matière.



Laetitia PEIRONET-COLLOC'H est consultante au CRIDON de PARIS

INFORMATIONS PRATIQUES – RENSEIGNEMENTS AU 01 45 84 45 00

LIEUX :

- **MAISON DE LA CHIMIE** (*conférences n°1 et 2*) - 28, rue Saint-Dominique - 75007 PARIS
- **AUTOMOBILE CLUB DE FRANCE** (*conférences n°3 et n°4*) - 6, place de la Concorde - 75008 PARIS.

HORAIRES : 17 h 30 - 19 h 30

INSCRIPTIONS en PRÉSENTIEL (**ATTENTION NOMBRE DE PLACES LIMITÉ**) : compte tenu du nombre de places limité, les demandes d'inscriptions seront prises en compte en fonction des places disponibles. Une convocation est envoyée par mail 3 jours avant l'événement.

En cas d'empêchement, vous pouvez vous faire remplacer par la personne de votre choix, dont le nom devra nous être communiqué par mail jusqu'au jour de l'événement, avant midi. En cas d'annulation, aucun remboursement ne pourra être effectué si la demande nous parvient moins de 72 h avant la conférence.

INSCRIPTIONS en DISTANCIEL : un lien strictement personnel (non transférable) avec des identifiants est envoyé 48 h avant l'événement, ainsi qu'une documentation numérique. Un replay pour chaque conférence sera disponible pendant 7 jours. **Aucun remboursement ne pourra être effectué si le participant n'aura pu se connecter ou regarder le replay.**

TARIFS :

- Inscription/pers. à 1 conférence : **170 € HT**
- Inscription/pers. aux 4 conférences : **583 € HT** au lieu de 680 € HT

ATTESTATIONS : les attestations de présence ne sont adressées que sur demande.

FACTURATION : toute demande d'inscription doit-être accompagnée obligatoirement d'un **AVIS D'OPÉRÉ**. Une facture acquittée est envoyée après réception du règlement, suivie d'une convocation.

Coordonnées bancaires : **IBAN** : FR81 4003 1000 0100 0008 5684 J13 – **BIC** : CDCGFRPPXXX

N° de conférence	NOM DU PARTICIPANT	Mode de Participation
N°	Nom : Prénom : E-mail : 204 € (170 € ht)	☐ Présentiel ☐ Distanciel avec replay
N°	Nom : Prénom : E-mail : 204 € (170 € ht)	☐ Présentiel ☐ Distanciel avec replay
N°	Nom : Prénom : E-mail : 204 € (170 € ht)	☐ Présentiel ☐ Distanciel avec replay
INDIVIDUEL	☐ Souscription à moins de 4 conférences : x 204 € =€ (TVA 20 % incluse)	
FORFAIT	☐ Souscription aux 4 conférences : 699,60 € (583 €ht) au lieu de 816 € (TVA 20 % incluse)	

BULLETIN D'INSCRIPTION
A RETOURNER avec un justificatif de paiement
par mail [editions@criدون-paris.fr](mailto:editions@criдон-paris.fr)
(au plus tard 7 jours avant chaque conférence)

RAISON SOCIALE :
NOM et PRÉNOM :
ADRESSE :

CODE POSTAL :

N° CRPCEN :
Téléphone :
e-mail :
Signature ou cachet :

Conformément à la loi informatique et liberté n° 78-17 du 6 janvier 1978, vous pouvez accéder à tout moment aux données vous concernant et les rectifier si nécessaire.